

Déposé le 13.06.17

17-RES-049

Résolution: Préservation de la situation actuelle du Musée Bolo dans l'attente d'une solution régionale à plus long terme.

Lors du débat sur la prise en compte de la Motion Ballif sur le Musée Bolo, motion transformée en postulat au terme des discussions en commission, différents points de vue ont été exprimés à propos des propositions avancées par le texte du motionnaire.

Si des solutions possibles ont été imaginées et seront éventuellement demandées au Conseil d'Etat en cas d'acceptation du postulat, tous les commissaires ont été d'accord pour voir une urgence certaine dans le maintien – a minima – de la situation actuelle du Musée.

C'est pourquoi je vous prie de bien vouloir vous associer à la résolution suivante:

*Le Grand Conseil demande au Conseil d'Etat d'intervenir, dans le cadre légal et administratif existant, auprès de la Direction de l'EPFL afin qu'elle continue à offrir à l'Association et à la Fondation du Musée Bolo les locaux qu'elle a mis jusqu'à maintenant à leur disposition pour l'exposition, la maintenance et le stockage de la collection. Le Conseil d'Etat est invité à s'associer aux démarches qui doivent permettre au Musée Bolo de trouver un emplacement définitif, en collaboration avec les communes intéressées à sa nouvelle implantation.*

Laurent Ballif, 13 juin 2017